FNEC FP FO

COMMISSION
CONSULTATIVE
PARITAIRE
CATEGORIE A DE L'UNIVERSITÉ

SCRUTIN DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

DÉFENDRE LES PERSONNELS, DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC



Élections professionnelles
2026
du 3 au 10 décembre
je vote
FNEC FP-FO

Profession de foi

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE CATEGORIE A DE L'UNIVERSITÉ

NOS REVENDICATIONS

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE POUR EXIGER :

- **La titularisation sur poste de tous les contractuels qui le souhaitent,** et, dans l'optique de cette titularisation :
- **La CDIsation au plus tard à la fin de la première année de contrat ;**
- **Des dispositions identiques à celles des titulaires :** temps de travail et obligations de service, rémunérations de base ;
- **La revalorisation des salaires** et la **création des grilles de rémunération** nationales ;
- **Un cadre de gestion national** et le respect du principe de l'alignement des droits ;
- **Des contrats sur 12 mois minimum incluant les vacances scolaires ;**
- La **prise en compte de l'expérience** à l'embauche ;
- Le **droit à l'avancement et aux promotions** comme pour les fonctionnaires ;
- La **prise en compte de la totalité de l'ancienneté en tant contractuel** de la fonction publique pour les reclassements lors de la titularisation
- **L'arrêt de la contractualisation des fonctions d'enseignement et de recherche** (contrats LRU, CDD « de projets », CDI de mission…)

VOTER FNEC FP-FO/FO ESR, C'EST VOTER POUR :

- **la seule organisation syndicale qui a refusé de signer l'accord PSC et prévoyance** dans le périmètre Éducation Nationale/ESR
- **un syndicat qui s'oppose à l'austérité budgétaire et à l'augmentation sans fin des crédits militaires,** aux dépens des services publics et des besoins élémentaires de la population.
- **un syndicat inter-catégoriel qui défend tous les personnels de l'ESR,** titulaires et contractuels (BIATSS et ITA, détachés ou en PNA, doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs…).
- **un syndicat indépendant du ministère et des directions d'établissements,** loin de toute cogestion, FO ESR n'accepte aucune dégradation et remise en cause de nos statuts, rémunérations et conditions de travail …
- **le syndicat de la défense de nos statuts** et de nos conditions de travail

LA FNEC FP-FO ET FO ESR REVENDIQUENT :

- **L'abrogation de la réforme des retraites de 2023,** retour aux 60 ans, maintien de la retraite par répartition, du calcul de l'indice des 6 derniers mois
- **La fin du gel du point d'indice :** 10 % tout de Suite, + 32 % pour rattraper les pertes depuis 2000 ainsi que **le blocage du prix des carburants à 1,50 euros**
- **Une véritable revalorisation des grilles et des carrières pour toutes les catégories :** non à l'individualisation des rémunérations, intégration des primes dans le salaire, augmentation des taux de promotions
- **L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique de 2019,** qui a supprimé le CHSCT et soumet les promotions à l'arbitraire le plus total

